

1. Record Nr.	UNINA9910332058503321
Autore	Bartolacci Francesca
Titolo	La confection des statuts dans les sociétés méditerranéennes de l'Occident (xiie-xve siècle) : Statuts, écritures et pratiques sociales - I / / Didier Lett
Pubbl/distr/stampa	Paris, : Éditions de la Sorbonne, 2019
ISBN	979-1-03-510135-0
Descrizione fisica	1 online resource (234 p.)
Altri autori (Persone)	CapelliValeria ChastangPierre DaniAlessandro GarnierFlorent GiorgiAndrea Lesné-FerretMaïté LettDidier Otchakovsky-LaurensFrançois PoissonGabriel VerdonLaure
Soggetti	History Medieval & Renaissance Studies statut histoire sociale corpus statutaire identité sociale Midi de la France
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	Ce volume est le premier d'une série d'ouvrages portant sur « Statuts, écritures et pratiques sociales dans les sociétés de la Méditerranée occidentale à la fin du Moyen Âge (xiie-xve siècle) », visant à étudier les statuts communaux dans une optique d'histoire sociale, non pas

comme une source « normative » mais comme une source de la pratique, de leur matérialité et de leur forme d'écriture aux pratiques sociales en passant par les conditions de leur production et de conservation, leur inscription dans un paysage documentaire communal, leur structure et leur contenu. Cet ouvrage, plus spécifiquement, porte une réflexion sur la manière dont un statut est construit en s'intéressant aux « auteurs » de la norme, à la rhétorique et à l'écriture utilisées lors de sa confection dans le Midi de la France (Provence, Toulousain, Montpellier, Marseille) et dans l'Italie communale (Toscane, Marche d'Ancône) à la fois dans de grands organismes urbains (Sienne, Marseille, Toulouse, Montpellier) dans de plus modestes (Macerata, Cingoli) et dans de minuscules communautés rurales (Bédoin, Fiastra, Sefro) souvent longtemps délaissées par l'historiographie française et italienne. De nombreux individus ou groupes de personnes interviennent dans le processus d'élaboration des statuts, de celui ou de ceux qui décide(nt) à celui ou ceux qui met (tent) par écrit : statutarii, juris periti, doctores legum, notaires, notables de la communauté, etc. On cherche ici mieux connaître leur formation, leur origine géographique, leur degré de participation à l'élaboration des corpus statutaires, leur rôle dans la validation, l'authentification, la conservation et la diffusion des statuts. Ces acteurs se différencient assez peu sur un plan sociologique car la très grande majorité d'entre eux appartient à la frange privilégiée de la population urbaine. En revanche, ils se distinguent par la place qu'ils occupent dans la chaîne de production du statut et leurs compétences. Cet ouvrage jette donc...
